VRAI / FAUX LA VACCINATION EN QUESTION



En matière de Covid-19 et de vaccination, les experts (ou pseudo-experts) sont nombreux... Ils remplissent les plateaux télé et les réseaux sociaux. Il est donc difficile de se faire une opinion sur la vaccination, et cela peut légitimement soulever interrogations, questions et inquiétudes.

Comme toute politique de prévention, la vaccination est une stratégie de santé publique. Les choix qui sont opérés en matière de santé publique sont des choix politiques comme les autres qui doivent être débattus comme les autres Or, pendant la crise de la COVID-19, l'association des citoyens aux décisions a été inexistante alors que les décisions qui ont été prises touchent à nos libertés et à nos modes de vie.

Solimut défend la démocratie en santé, nous souhaitons que chacun et chacune puisse être acteurs et actrice de sa santé Solimut souhaite donc contribuer à l'information et à la sensibilisation sur la vaccination en relayant, les informations disponibles aujourd'hui. Aussi, nous vous proposons un vrai/faux sur la vaccination pour répondre aux questions que nous nous posons toutes et tous.

Le vaccin contre la Covid est obligatoire

FAUX Chacun est libre et responsable de son choix. Le recueil du consentement s'effectue à l'oral de façon claire par un médecin, qui doit respecter le choix du patient, en vertu du Code de la santé publique et du Code de déontologie médicale.

Pour Solimut, la vaccination est un acte citoyen et solidaire qui protège tout le monde et plus particulièrement les plus fragiles. Se vacciner, c'est d'abord se protéger soi pour éviter d'être malade ou de développer des formes graves. Mais c'est aussi protéger les autres en évitant la transmission à ses proches, à ses collègues, à son entourage en stoppant la diffusion de la maladie.

Certains vaccins contre la Covid-19 sont à « ARN messager ». Ils sont différents des vaccins que l'on connaissait jusque-là

VRAI Les deux principaux vaccins disponibles actuellement sont de nouveaux types de vaccins, appelés ARNm ou « à ARN messager ». Ces vaccins contiennent un ARN messager qui donne à l'organisme des « instructions » qui permettent aux cellules du corps de fabriquer une protéine spécifique du virus. Cette production de protéines active une réponse immunitaire : la fabrication d'anticorps. Si le virus entre à l'avenir dans l'organisme, il sera reconnu et rapidement détruit. Ce message ARN disparaît quelques heures après l'injection, cette molécule ne peut en aucun cas interagir avec notre génome ni conduire à son altération : rien à voir avec une thérapie génique! Cette méthode était jusqu'à présent utilisée, dans le traitement de certaines maladies comme la rougeole, les oreillons ou la rubéole.

Chez Solimut, nous pensons qu'il est légitime de se poser des questions sur la fabrication de ce nouveau type de vaccin. Mais nous sommes aussi rassurés en sachant que pour sa mise sur le marché, le vaccin a été contrôlé par des structures publiques comme la haute autorité de santé en France et par l'Agence européenne des médicaments, au niveau européen. Pourtant, il est clair que ces contrôles doivent être accompagnés d'une meilleure information du public. Au vu des résultats scientifiques récemment publiés, les vaccins à ARN messager entrainent des résultats efficaces à 95% contre le covid. Ils pourraient d'ailleurs être utilisés dans le cadre de la lutte contre le VIH et contre la sclérose en plaques notamment.

VRAI / FAUX <u>La vaccination en question</u>



Je peux me faire vacciner dès aujourd'hui

VRAI et FAUX Oui si j'ai plus de 75 ans ou je suis soignant. La vaccination se fait par ordre de priorité. D'abord les personnes dans les Ehpad, les personnes âgées, les soignants... 700 centres de vaccination ont ouvert depuis la mi-janvier. Un numéro vert, le 0 800 009 110 est à disposition du public de 8h à 22h, 7 jours sur 7 pour prendre rendez-vous. Un site Internet, sante.fr, est également à disposition. Il faut néanmoins que les vaccins soient disponibles.

Chez Solimut, nous regrettons que les stocks de vaccins soient en nombre insuffisant. Certains laboratoires n'ont pas répondu aux commandes des Etats qui annonçaient dans le même temps pouvoir vacciner l'ensemble d'une catégorie de la population (les résidents en EHPAD par exemple). La communication gouvernementale autour de la vaccination a donc été vecteur de stress et d'anxiété pour les personnes concernées par la première étape ainsi que pour leurs proches. Cela montre bien notre dépendance stratégique et financière aux laboratoires privés.

Pour les mutualistes, la santé ne devrait pas être une marchandise soumise à la concurrence, à la rentabilité et aux appétits des firmes pharmaceutiques. Nous défendons l'idée d'un pôle public de la recherche en santé et l'embauche de chercheurs qui travaillent à l'intérêt général. Nous sommes aux côtés des soignants et des chercheurs qui luttent pour une organisation de notre système de santé à la hauteur des enjeux.

On peut se faire vacciner dans des établissements mutualistes

VRAI et FAUX Dans les Ehpad mutualistes, la vaccination des résidents et des professionnels de santé a d'ores et déjà commencé.

Chez Solimut, nous pensons que les centres de santé mutualistes doivent être mobilisés par les pouvoirs publics pour être partie prenantes de la campagne de vaccination. Nous avons fait connaître notre disponibilité aux pouvoirs publics, mais nous attendons encore d'être associés à la campagne de vaccination nationale. En effet, les centres de santé mutualistes disposent de l'expertise et des locaux pour être associés à la campagne de vaccination. Les médecins mutualistes vaccineront les patients dès que possible.

Les centres de santé mutualistes sont particulièrement présents dans les déserts médicaux et sont souvent le seul premier point d'accès à la santé à des kilomètres à la ronde.

Les citoyens ont été suffisamment associés aux décisions pendant la pandémie

FAUX les citoyens n'ont pas été associés aux décisions sanitaires qui les concernent pourtant au plus haut point. L'Etat d'urgence sanitaire donne toute latitude au gouvernement pour prendre des mesures lourdes de conséquences pour notre quotidien, sans véritable débat démocratique.

Solimut rappelle que tous les acteurs de la démocratie en santé n'ont pas été mobilisés : mutuelles, acteurs de santé, associations, collectivités, institutions concernées, n'ont pas été suffisamment écoutés.

Et pourtant, on le sait, l'écoute et la participation des citoyens aux prises de décision est un facteur de réussite collective, surtout lorsque les décisions prises touchent aussi intimement à nos libertés et à nos modes de vie.

Chez Solimut, nous avons fait le choix d'expliquer en toute transparence ce que signifie l'acte de vaccination et de répondre aux besoins des adhérents en difficulté pour y accéder. C'est le sens de notre campagne d'information et de la visioconférence que nous allons organiser **prochainement sur nos réseaux sociaux** avec un professionnel de santé et un professionnel de l'information qui sera retransmise en direct sur notre page Facebook.